

## ***Procès-verbal Assemblée générale annuelle virtuelle***

Procès-verbal de la 22<sup>e</sup> assemblée générale de la Caisse populaire Desjardins du Saguenay – Saint Laurent, tenue le 18 avril 2023 à 19h00, au Centre multifonctionnel de les Escoumins.

### **Membres du Conseil d'administration présents :**

M. Serge Hovington, Président  
Mme Gemma Brisson, vice-présidente  
Mme Stéphanie Caron, secrétaire  
Mme Tina Tremblay, Présidente comité d'Audit et déontologie

### **Gestionnaire présent :**

M. David Landry, Directeur général intérimaire

### **Employés présents :**

Mme Lucie Dubé, adjointe à la direction générale  
Mme Amélie Therrien, conseillère en communication et vie associative

## **1. Ouverture de l'assemblée :**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Monsieur Serge Hovington, président, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00

Le président, au nom des membres du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il se présente à l'assemblée et mentionne qu'il agira comme président de l'assemblée

Il présente les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien :

- Madame Gemma Brisson, Vice-présidente du conseil d'administration qui agira comme présidente d'élection puisqu'il est lui-même en élection.
- Madame Nicole Boulianne, présidente du comité coopération et de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel en candidature ainsi que la présentation des engagements de la caisse dans son milieu.
- Madame Tina Tremblay, présidente du comité d'audit et déontologie
- Madame Stéphanie Caron, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par madame Lucie Dubé.
- Monsieur David Landry, directeur général intérimaire
- Madame Amélie Therrien, agente en communication et vie associative

Il informe l'assemblée que ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien dans le respect de nos encadrements.

Le président mentionne que le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule en présentiel, qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours. Il les informe que cette période de votation sera sur la répartition des excédents annuels et les ristournes ainsi que l'élection des membres du conseil d'administration.

### **1.2 Présentation du message du président du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier.**

Après la présentation, le président remercie monsieur Cormier qui est un fier ambassadeur de notre coopérative de services financiers.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### **2.1 Règle pour participer à l'AGA**

Le président invite madame Stéphanie Caron à expliquer le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions avec les membres du CA.

Madame Caron mentionne à l'assemblée qu'un des buts est d'échanger avec eux, que leurs questions sont les bienvenues et leur présente les règles à respecter.

Par la suite, elle les informe que pour proposer ou appuyer ou voter, ils doivent être membres de plein droit de la caisse depuis au moins 90 jours, et respecter les conditions suivantes :

- Est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui remplit les conditions relatives au lien commun prévu dans la Loi c'est-à-dire qu'il réside, est domicilié ou travaille au Québec ;
- Est une personne morale ou une société ;
- Est un membre réadmis, membre de plein droit ;

## **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

Le président informe l'assemblée que 2 scrutateurs doivent être nommés, que ces personnes seront responsables d'assurer le respect du processus de votation, qu'elles devront s'engager à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Il recommande : madame Lucie Dubé et madame Amélie Therrien puisqu'elles ont déjà été familiarisées avec le processus de votation avant l'assemblée.

Il vérifie auprès de l'assemblée s'il y a quelqu'un qui propose l'adoption et quelqu'un qui appuie cette recommandation.

Il est proposé par retiré, appuyé par retiré de suivre la recommandation.

Le président demande avant de passer au vote, s'il y a des questions ou des commentaires.

Après la période de votation, la proposition de nommer Lucie Dubé et Amélie Therrien comme scrutatrices est adoptée.

## **2.3 Présentation de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est présenté par madame Stéphanie Caron.

### **1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1. Mot de bienvenue**
- 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins**

### **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA**
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices**
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour**
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2022**

### **3. Retour sur l'année 2022**

- 3.1. Rapport du conseil d'administration**
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**
- 3.3. Rapport financier**
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

### **4. Période de questions**

### **5. Propositions soumises au vote**

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)  
(vote en différé)**
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration**

- 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
- 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
- 5.2.3. Présentation des personnes candidates
- 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.2.5. Élection par votation (vote en différé)

### 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

## 6. Fin de la rencontre et remerciements

## 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Après la lecture de l'ordre du jour, le président vérifie auprès de l'assemblée s'il y a quelqu'un qui propose et quelqu'un qui appuie l'adoption de l'ordre du jour.

Retiré propose d'adopter l'ordre du jour, et la proposition est appuyée par retiré.

Après la période de votation, la proposition est adoptée.

### 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 30 mars 2022

Le président mentionne à l'assemblée que comme les membres ont été informés dans l'avis de convocation que le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse, ils ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, donc il n'y aura pas lecture ni de résumé.

Il demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Retiré propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuel de 2022, et la proposition est appuyée par retiré.

Le président vérifie auprès de l'assemblée, s'il y a des questions ou commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée 2022.

Aucune question et aucun commentaire n'est soulevé.

Après la période de votation, la proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 est adoptée.

## 3. Retour sur l'année 2022

### 3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président fait la présentation des membres du conseil d'administration, par la suite, il informe l'assemblée des principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées.

Il débute en informant l'assemblée qu'alors que nous observons une poussée de l'inflation qui déstabilise beaucoup de gens et que se loger ou se nourrir coûte de plus en plus cher. Desjardins est déterminé à jouer son rôle dans ce contexte en agissant comme leader socioéconomique, c'est d'abord être une force positive, rassurante et inspirante pour nos membres et clients.

Il poursuit en les informant que le Fond du Grand Mouvement est l'une de nos initiatives pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds vise à appuyer les collectivités sur les plans économiques, social et environnemental en soutenant des projets ayant le potentiel de transformer notre société.

Il les informe qu'un autre levier sur lequel la caisse s'appuie pour exercer son leadership à l'échelle locale. Le Fonds d'aide au développement du milieu sur lequel ils vont se prononcer lors de cette assemblée.

En choisissant d'affecter une partie des excédents à ce fonds, cela dans le but de soutenir directement des initiatives qui sont structurantes pour notre milieu, plusieurs projets ont été soutenus via le FADM. Il les informe qu'ils leur seront présentés plus tard dans la rencontre.

Il leur mentionne que l'entrepreneuriat est un facteur d'innovation, de productivité, de création d'emplois et de croissance économique.

Il informe l'assemblée que par l'entremise du Fond C nous accordons une aide financière non remboursable pouvant atteindre 20 000\$ aux entreprises qui veulent réaliser des projets de croissance ou de transformation. En 2022, ce sont 25 000\$ qui ont octroyé à 5 entreprises de notre milieu grâce à ce fonds soit :

- La ferme Deschênes
- ATE-SOU-MA
- Alimentation Tremblay-Laurencelle
- Usi-art services Inc.
- Gestion MDGA Inc.

Du côté de l'autonomie financière, il souligne que dans le contexte incertain, Desjardins a été plus actif et créatif que jamais pour soutenir les membres dans leur autonomie financière avec les produits financiers, les services-conseils omnicanaux et de nos outils en ligne.

Il mentionne que conscient qu'à chaque hausse de taux augmente la situation de vulnérabilité pour les membres qui détiennent des prêts à taux variable ou subissant une forte hausse de taux, des actions préventives ont été mises de l'avant, incluant des communications par leur conseiller. De plus à notre caisse, des appels téléphoniques à nos membres ont été faits pour leur proposer des options qui s'offrent à eux.

Il informe l'assemblée que Desjardins continue d'appuyer des milliers de jeunes Canadiens avec des bourses pour tous les niveaux d'études postsecondaires, peu importe le domaine d'études. Il mentionne que trois de nos membres de notre caisse ont pu bénéficier d'un montant total de 6000\$ de la Fondation Desjardins.

Il poursuit en mentionnant que la caisse chaque année remet des bourses d'études à ses membres étudiants pour à encourager la persévérance scolaire. En 2022, ce sont 8 875\$ qui ont été versés à nos étudiants.

Du Côté, du développement durable, il mentionne que Desjardins continue l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités et modèle d'affaires. La caisse a mis en place diverses pratiques responsables au sein de notre organisation telles que l'approvisionnement responsable, des initiatives de réduction de papier, l'intégration des facteurs ESG dans l'ensemble de ses décisions d'affaires.

Il profite de l'occasion le personnel dévoué qui continue à répondre présent pour soutenir, conseiller et épauler les membres. Il remercie tout spécialement monsieur David Harrisson qui a su gouverner la caisse pendant ces 3 dernières années.

Il remercie également les membres du Conseil d'administration pour l'excellent travail et il remercie madame Tina Tremblay pour son dévouement et sa loyauté qui, après 28 ans au sein du conseil, quitte ses fonctions d'administratrice.

Il en profite pour remercier les 6 929 membres particuliers et entreprise pour leur fidélité.

Il termine en informant les membres que les membres du Conseil d'administration dans les derniers mois ont analysé la possibilité de relocaliser le siège social de la caisse dans des locaux plus modernes qui répondraient davantage aux besoins des membres et qui seraient situés dans un secteur davantage fréquenté par les membres et souligne qu'il serait toujours aux Escoumins.

Il les rassure en mentionnant que la relocalisation n'aura aucun impact sur l'offre de services et que ces derniers continuent d'être offerts aux membres au nouveau siège social.

### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles de déontologiques**

Le président invite madame Tina Tremblay, présidente du comité d'audit et déontologie à faire la lecture du rapport de surveillance des règles de déontologique.

Madame Tremblay procède à la lecture du rapport sur le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

#### **1. Les situations de conflit d'intérêts**

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée

#### **2. Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées<sup>1</sup>**

- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis

en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent

### **3. Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code**

- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code

#### **3.3. Rapport financier**

Il invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Après le visionnement, il invite monsieur David Landry, directeur général intérimaire à se présenter et à présenter les résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022.

Monsieur Landry se présente ainsi que son parcours au sein du Mouvement Desjardins. Il en profite pour remercier l'équipe caisse pour l'accueil chaleureux et bienveillant et souligne les 35 ans de services de madame Claudie Roussel à la Caisse.

Il débute la présentation du rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, avec un actif de 319,15 M\$, soit une diminution de 0,05 %.

- Volume d'affaires total : 582,64 M\$ versus 573,18 M\$ en 2021
  - **Épargne placement** : 412,94 M\$
  - **Financement** : 169,70 M\$
- **Actif** : 319,15 M\$ versus 319,30 M\$ en 2021 une variation de (0,05) %
- **Passif** : 285,08 M\$ versus 283,77 M\$ en 2021 une variation de (0,42) %
- **Avoir** : 34,08 M\$ versus 33,03 M\$ en 2021 une variation de 3,17 %
- **Excédents d'opérations** : 4 483 K\$ versus 3 821 K\$ en 2021 une variation de 17,33 %
- **Excédents nets après ristournes aux membres** : 1,42 M\$ versus 2,47 M\$ en 2021 une variation de (42,39) %

Le directeur explique à l'assemblée que la variation négative de (42,39) % est due à l'augmentation des coûts de la cotisation aux composantes du Mouvement pour des frais numériques de sécurités et frais afférents.

Lors de la présentation, le directeur en profite pour présenter madame Marie-Soleil Simard qui est directrice de compte du Centre Desjardins entreprises Haute-Côte-Nord.

Après la présentation du rapport annuel, le président vérifie auprès de l'assemblée s'ils ont des questions.

Aucune question n'est soulevée sur la présentation du rapport annuel.

#### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Le président invite madame Nicole Boulianne, présidente du comité coopération à présenter le rapport l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

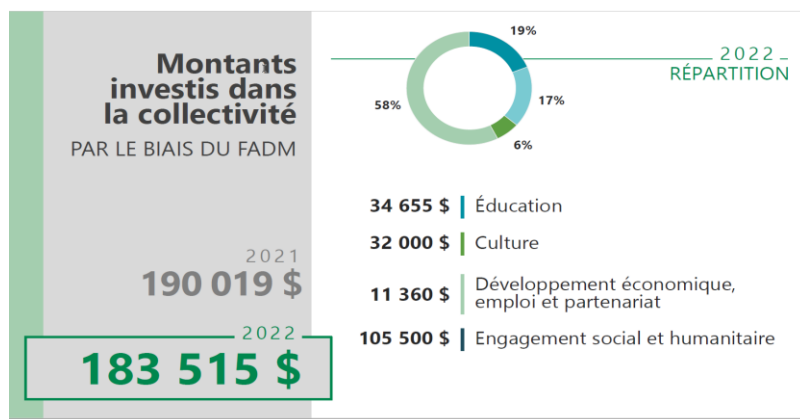
Madame Boulianne débute en mentionnant que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui joue un rôle important auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté.

Elle les informe qu'un montant de 227 144 \$ a été réparti comme suit :

- FADM 183 515 \$
- Dons et commandites : 43 629.50 \$

Elle invite l'assemblée à prendre connaissance au tableau de la répartition des sommes investies via les dons et commandites et via le Fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activités.

Dons et commandites	
RÉPARTITION PAR SECTEURS	
6 530 \$	Éducation
9 843 \$	Santé et saines habitudes de vie
7 798 \$	Culture
1 500 \$	Développement économique
17 958,50 \$	Engagement social et humanitaire
<b>43 629,50 \$</b>	<b>TOTAL</b>



Elle informe les membres qu'un plan d'engagement et de proximité adopté en 2021 par le Conseil d'administration a permis à la caisse de déterminer des priorités d'investissement, pour s'assurer que l'engagement de la caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de la communauté.

Elle informe également l'assemblée que la caisse s'est doté une Politique d'investissement qui a été rendue publique sur le site internet de la Caisse. Elle mentionne que cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du Fonds d'aide au développement, des dons et commandites.

Elle présente les priorités d'engagement ainsi en énumérant quelques organismes parmi ceux qui ont bénéficié d'un programme qui a été parrainé par la caisse:

- Jeunesse : Programme jeune au travail Desjardins
- Développement économique : GREMM
- Culture : Festival de la chanson de Tadoussac et Festi-livre Desjardins
- Soutien social et communautaire : Golf de Tadoussac et CPE grain de soleil

De plus, conscient des ravages de la sédentarité sur la santé des citoyens, Desjardins appuie des centaines de projets et d'évènements sportifs qui visent à faire bouger les gens.

Elle informe l'assemblée qu'en 2022 la caisse est devenue pour une deuxième année consécutive un des partenaires financiers du Béluga trail, un évènement qui rassemble tous les types de coureurs qui leur permet de dépasser leur limite tout en appuyant une cause environnementale important qu'est la protection du béluga.

Elle poursuit en énumérant d'autres organismes qui ont bénéficié l'appui de la caisse en dons et commandites.

Elle présente le solde du FADM de la caisse au 31 décembre 2022 ainsi que les répartitions investies dans la collectivité et la répartition des dons et commandites.

Fonds d'aide au développement du milieu	
Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)	<b>818 k\$</b>
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA	49 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	184 k\$
Récupération d'impôt	(44) k\$
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>727 k\$</b>

Par la suite, madame Boulianne fait la présentation de différents programmes dont la caisse participe ainsi des activités organisées par la Caisse:

- Caisse scolaire
- Mes finances, mes choix
- Conférence et ateliers éducatifs :
- Microcrédit Desjardins aux entreprises
- Créavenir

Elle termine en invitant l'assemblée à regarder une capsule vidéo réalisée par madame Amélie Therrien sur la rétrospection de l'année 2022.

#### 4. Période de questions

Le président invite les membres à se présenter au micro afin de poser leur question ou commentaire

Aucune question et commentaire ne sont soulevés.

#### 5. Propositions soumises au vote

##### 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (votes en différé)

###### Présentation d'une capsule vidéo sur la ristourne

Après la présentation, le président invite le directeur général à présenter les scénarios dont les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir, il informe l'assemblée que la documentation de référence sera disponible sur le site internet ou auprès de la caisse.

Il leur précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont plus avantageux pour eux et conformes aux encadrements applicables.

Il leur mentionne comme ils ont vu un peu plus tôt, les excédents se chiffrent à 1,42 M\$.

Il invite monsieur Landry à faire la présentation de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Le directeur général fait la présentation et donne les explications relatives au projet de répartition des excédents annuels suivant :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	1 424 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	9 675 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	140 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	3 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>11 242 k\$</b>
	Affectation au FADM	(66) k\$
	Affectation à la RRE	(2 201) k\$
	Affectation à la réserve générale	(8 975) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Inclut 467 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes  
<sup>2</sup> Net d'impôt  
 | FADM | Fonds d'aide au développement du milieu  
 | RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022		Proposition sur la répartition des excédents annuels		
		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
<b>532 149 \$</b> FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU <b>466 049 \$</b> RISTOURNES AUX MEMBRES	RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>			
	Comptes	0,42 \$	0,58 \$	84 k\$
	Épargne et placements	0,61 \$	0,58 \$	70 k\$
	Fonds	0,61 \$	0,58 \$	24 k\$
	Prêts et marges de crédit	0,61 \$	0,58 \$	90 k\$
	RISTOURNE ASSURANCES <sup>2</sup>	23 \$/1 000 \$ de prime		59 k\$
	RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT <sup>2</sup>	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		29 k\$
	RISTOURNE PRODUITS <sup>2</sup>	Montant de 50 \$ <sup>3</sup>		101 k\$
	RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE <sup>2</sup>	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		9 k\$
	<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>466 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée. <sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. <sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Après la présentation, le président vérifie auprès de l'assemblée s'il y a quelqu'un qui propose et qui appuie l'adoption de la recommandation.

Retiré propose la recommandation de partage d'excédents.

La proposition est appuyée par retiré.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires sur cette proposition.

Il leur mentionne que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le Conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Il mentionne qu'il reviendra plus tard lors de la rencontre avec les précisions sur la façon de voter.

## 5.2 Élection des membres du conseil d'administration

### 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président informe les membres qu'étant donné qu'il est une personne candidate, la vice-présidente, madame Gemma Brisson, agira comme présidente d'élection comme prévu au *Règlement intérieur de la Caisse* et madame Stéphanie Caron agira comme secrétaire d'élection.

Monsieur Hovington se retire de la table.

### 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

La présidente d'élection invite madame Nicole Boulianne, présidente du comité de mise en candidature à présenter le rapport du comité.

Avant de présenter le rapport, madame Boulianne rappelle à l'assemblée la démarche du profil enrichi.

Par la suite, elle procède à la présentation du rapport de mise en candidature.

*Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.*

*Conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et les Règlements intérieurs de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 18 janvier 2023 de la façon suivante :*

- *Affichage dans tous nos établissements*
- *Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)*
- *Publicité dans le journal local*
- *Diffusion à la radio locale*

*Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.*

*Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :*

- *Des personnes ayant les compétences en comptabilité, en communication, en technologies de l'information, service vente et commerce au détail et en affaires, administration et marketing*
- *Soit 2 femmes et 2 hommes ou 1 femme et 3 hommes pour maintenir la parité, les personnes non binaires ont également été invitées à soumettre leur candidature*
- *Des membres appartenant au groupe d'âge suivant : (1) de 18-34 ans, (1) de 35-49 ans, (1) de 50-64 ans et (1) de 65 ans et plus*
- *Des candidats dans les groupes :*
  - *(1) poste au groupe (A) : Sacré-Cœur*
  - *(1) poste au groupe (B) : Municipalité des Escoumins – Réserve Essipit*
  - *(1) poste au groupe (C) : Municipalité de Tadoussac*



- (1) poste au groupe universel : Tout membre résidant, domicilié ou travaillant au Québec

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

La présidente d'élection nomme les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur soit :

- Groupe universel : Monsieur Serge Hovington
- Groupe A (Sacré-Cœur) : Monsieur Janic Boisvert et monsieur Guillaume Lavoie
- Groupe B (Escoumins et Essipit) : Monsieur Yan Chamberland
- Groupe C (Tadoussac) : Aucun candidat

Elle invite l'assemblée à prendre connaissance à l'écran du tableau de synthèse qui présente les candidatures éligibles, qui ont été reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

Elle rappelle aussi que le tableau de synthèse se retrouve à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site internet de la Caisse. Elle les invite à consulter le document avant d'exercer leur droit de vote afin de faire un choix éclairé.

#### 5.2.3 Présentation des personnes candidates

La présidente d'élection mentionne qu'afin de permettre à l'assemblée de mieux connaître les personnes candidates, il a été demandé aux candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes, que les présentations seront chronométrées par souci d'équité envers les personnes candidates.

Elle précise à l'assemblée qu'il y a 4 personnes qui viendront présenter leur candidature et invite les candidats à tour de rôle par ordre alphabétique à se lever et se présenter.

#### 5.2.4 Élection par acclamation

La présidente d'élection informe l'assemblée, pour le groupe universel ainsi que le Groupe B, la Caisse a reçu un nombre égal au nombre total de postes à combler.

Elle déclare élues en tant que membres du conseil d'administration :

- Pour le groupe B, monsieur Yan Chamberland
- Pour le groupe universel, monsieur Serge Hovington

Elle félicite les nouveaux élus.

#### 5.2.5 Élection par votation (vote en différé)

Elle rappelle à l'assemblée, comme mentionné en début de rencontre, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours pour le groupe A.

Étant donné qu'il n'y a pas de candidat pour le groupe C (Tadoussac), le candidat défait au groupe A, sera proclamé élu au groupe C avant la levée de l'assemblée en vertu de l'article 6.17 du règlement intérieur de la Caisse (RIC).

Monsieur Serge Hovington, qui a été élu au groupe universel, rejoint la table des officiers et remercie madame Brisson qui a agi comme présidente d'élection.

### 5.3 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président donne des précisions afin que les membres exercent leur droit de vote en différé en toute connaissance de cause et mentionne qu'ils seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et ristournes
- L'élection des membres du conseil d'administration

Il rappelle que pour l'exercice du vote en différé

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter

- La documentation de référence est disponible sur le site internet de la Caisse ainsi qu'auprès de la Caisse
  - Le document présentant les personnes candidates
  - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et ristourne
  - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la caisse

Il leur explique comment faire pour voter :

- **Sur Accès D** : il rappelle qu'ils doivent être inscrits au service Accès D, s'ils ne sont pas inscrits, qu'ils peuvent le faire en contactant la Caisse. Il leur mentionne que la plateforme permet de confirmer que les membres répondent bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit
- **Nouveauté** : possibilité d'utiliser la borne de votation, dès l'ouverture de la période de votation et pour les 4 prochains jours dans les centres de services de la Caisse. Il mentionne que cette solution est ouverte à tous et a été mis en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas Accès D.

Le président informe les membres que dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'au 22 avril 2023 à 23h59.

Il mentionne que pour les membres présents, s'ils n'ont pas accès D, il sera possible de voter après l'assemblée en se présentant à la borne de votation située à l'arrière de la salle.

Il poursuit en mentionnant que jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels. Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site internet de la Caisse et disponible auprès de la caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Toutefois, si jamais les propositions présentent un vote négatif, l'annonce des résultats ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Les membres seront alors invités à voter une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à la rencontre

## 6. Fin de la rencontre et remerciements

Au nom des membres du Conseil d'administration, il remercie les membres de leurs présences, de leur implication ainsi que de leur confiance envers eux et envers l'équipe de la Caisse Saguenay Saint-Laurent.

Il félicite les membres du Conseil d'administration nouvellement élus et souhaite bonne chance à ceux qui sont en élection à compter de maintenant.

Il remercie ceux et celles qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il termine en remerciant particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

Il souhaite une bonne fin de soirée à tous !

## 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

### Proposition sur la répartition des excédents annuels.

96,31 % des membres ont voté en faveur de la recommandation

**La proposition est** : adopté

Résultat de l'élection au conseil d'administration, le candidat élu au poste du groupe A, Sacré-Cœur

Candidat élu : Monsieur Guillaume Lavoie

Comme mentionné lors de de la présentation des candidats, monsieur Janic Boisvert est proclamé élu au groupe C en vertu de l'article 6.17\* du règlement intérieur de la caisse (RIC).

\*Le nombre de candidatures reçues étant inférieur au nombre de postes disponibles.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la caisse, l'AGA est officiellement levé le 25 avril 2023 à 16h41.

---

***Serge Hovington***  
***Président***

---

***Stéphanie Caron***  
***Secrétaire***